



## UNION DES SYNDICATS DES SERVICES D'ETUDES ET DE RECHERCHE

---

Fédération nationale CGT de l'équipement et de l'environnement  
263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 48 18 82 85/82 86 – Fax : 01 48 51 62 50  
E-mail : [ussere@cgt.fr](mailto:ussere@cgt.fr)  
Visitez notre site internet : <http://www.equipement.cgt.fr>

Montreuil, le 15 décembre 2010

Adresse aux groupes parlementaires et  
leurs élus

Mesdames, Messieurs,

Notre Union des Syndicats des Services d'Etudes et de Recherche (USSER CGT), affiliée à la Fédération CGT de l'Equipement-Environnement, saisit l'opportunité de ce 15 décembre 2010, journée d'action européenne et interprofessionnelle de protestation contre les politiques d'austérité, pour vous interpeller concernant l'avenir des huit Centres d'Etudes Techniques de l'Equipement (CETE).

Les CETE constituent l'échelon technique intermédiaire entre les territoires et le niveau national, voire supra national. Historiquement, ils œuvraient pour le compte tant des collectivités que de l'Etat sur les champs de la maîtrise d'œuvre, du contrôle de l'ingénierie et jouaient un rôle d'observation et de collecte d'informations sur le terrain. Par ailleurs, ils s'inséraient dans le dispositif de recherche, de normalisation et d'expertise de l'ancien ministère de l'Equipement.

Depuis la mise en œuvre « du plan d'évolution » des CETE, dont le seul objectif est de répondre à la diminution des moyens, nous constatons que nos services déperissent très rapidement. La polarisation des activités et le redéploiement, imposés par l'administration comme porte de sortie pour les CETE, sont à l'évidence aujourd'hui contestables, alors que dans le même temps l'arrêt de la maîtrise d'œuvre, des contrôles et de l'ingénierie publique, ainsi que la destruction des liens entre les têtes de réseaux techniques (LCPC, SETRA, ...) et les CETE les fragilise. La mutualisation des services supports et la « DREALisation » des 8 CETE, soit en moyenne un CETE pour 3 régions administratives (cf Cartographie ci-jointe), mettent en péril les activités et le service rendu aux agents.

C'est dans ce contexte que M. LALLEMENT, ancien Secrétaire Général du MEEDDM, avait hâtivement opté au premier semestre 2010, en faveur d'un statut de service déconcentré, pour les CETE, alors que les questions de fond sur les missions et les moyens n'étaient toujours pas tranchées. En outre, toutes les sollicitations auprès de notre ancien ministre, M. BORLOO (courriers des 12 juillet et 20 septembre 2010), appuyées par la pétition « pour le maintien des CETE » signée par plus de 700 agents, sont restées sans suite.

Fort de cette pétition, suite au remaniement ministériel, nous avons réitéré notre demande d'audience en sollicitant Madame la Ministre du MEDDTL le 8 décembre dernier.

Nos donneurs d'ordres et les agents s'inquiètent de l'avenir des CETE. En 2007, simultanément à la décentralisation, l'USSER CGT avait rencontré l'ADF et les associations d'élus, puis affirmé la nécessité d'un service technique territorialisé pour toute la nation. Depuis plusieurs mois nous assistons à des tentatives d'émancipation des collectivités territoriales, privées volontairement du soutien de nos services. Même si à ce jour, l'impact de la diminution des moyens n'est pas encore perceptible sur nos domaines traditionnels d'intervention que sont les infrastructures et l'aménagement du territoire, le manque d'investissement actuel aura un effet néfaste d'ici peu. A de nombreuses reprises, vous avez déjà pu constater, chacun dans vos régions, départements, ... les conséquences désastreuses de la baisse du niveau de service, par exemple dans le domaine des risques naturels. Enfin, la mise en œuvre du développement durable ne peut être subordonné à la loi des marchés. Il est nécessaire dans ce domaine que l'Etat soit volontaire et acteur. La place et l'utilité des CETE dans un Réseau Scientifique et Technique (RST) élargi doivent être stabilisées par une décision politique pour sécuriser leur avenir. Nous souhaitons, en ce jour d'action d'ampleur européenne, attirer l'attention de la représentation nationale sur les conséquences dramatiques de l'extinction des CETE. Mesdames, Messieurs, vous qui bien souvent êtes élus locaux et savez combien le soutien technique de l'Etat est indispensable aux collectivités, nous vous demandons de relayer notre appel et d'interpeller le gouvernement sur l'avenir de nos services. En ce sens, nous vous joignons un exemplaire de la pétition « pour le maintien des CETE » et vous indiquons nos principales revendications :

- Un réseau des CETE partagé entre l'Etat et les Collectivités Locales en dehors de tout rapport marchand, donc un réseau territorialisé et au service de toute la nation,
- Le maintien des missions dans les champs traditionnels : infrastructures et aménagement ; et le développement dans les champs de la conservation du patrimoine et de l'écologie,
- Un RST piloté techniquement et pas uniquement régulé par une mise en concurrence des entités le composant,
- Un maintien des compétences, des capacités d'intervention et d'un haut niveau de formation, y compris dans les activités usuelles du contrôle et de l'ingénierie.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente,

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire Général de l'USSER CGT,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Garci', with a long horizontal flourish extending to the right.

Philippe GARCI